

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 9 novembre 2023

Montée en puissance du programme ABC : en 2023, 100 nouveaux projets d'Atlas de la biodiversité communale ont été soutenus par l'Office français de la biodiversité

Après l'annonce en juillet dernier d'une première vague de projets d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) soutenus à hauteur de 5 M€, l'Office français de la biodiversité (OFB) dévoile ce jour 24 nouveaux projets lauréats. Ces nouveaux projets bénéficieront d'un soutien public de 2.6 M€ dans le cadre de l'appel à projets annuel de l'Office français de la biodiversité. Cela porte à 100 les projets d'atlas soutenus en 2023. Ils seront mis en œuvre prochainement sur tout le territoire, tant en métropole que dans les Outre-Mer.

Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, déclare : « Ces 24 nouveaux projets d'atlas de biodiversité communale, portant à 100 projets soutenus en 2023, sont une véritable opportunité pour les collectivités locales afin de mieux connaître la biodiversité sur leurs territoires respectifs. Cette nouvelle liste de lauréats témoigne de la qualité des projets déposés cette année et de l'intérêt des acteurs locaux pour les Atlas de la biodiversité communale. Dans l'esprit de la Stratégie nationale biodiversité que je présenterai prochainement, ils constituent en effet un outil indispensable à la connaissance pour protéger la nature qui nous entoure et mobiliser le plus grand nombre en sensibilisant tous les acteurs à la richesse mais aussi à la fragilité de notre patrimoine naturel. »

En janvier dernier, l'OFB lançait le 8^e appel à projets dédié au soutien des collectivités pour la réalisation de leur Atlas de la biodiversité communale (ABC), afin d'entretenir et de développer la dynamique lancée en 2017.



Fête de la Nature 2022 - ABC Pourcieux © Céline Lecomte

L'ABC est une démarche engagée localement par une commune ou une structure intercommunale qui vise à agir stratégiquement en faveur de la biodiversité. La force de cet outil réside dans sa transversalité : il permet à la fois d'améliorer la **connaissance** en ciblant certaines espèces et milieux sur le territoire, de **mobiliser** les citoyens et acteurs locaux en les engageant autour d'actions en faveur de la biodiversité et enfin d'établir un **plan d'action** à partir d'une cartographie précise des enjeux révélés

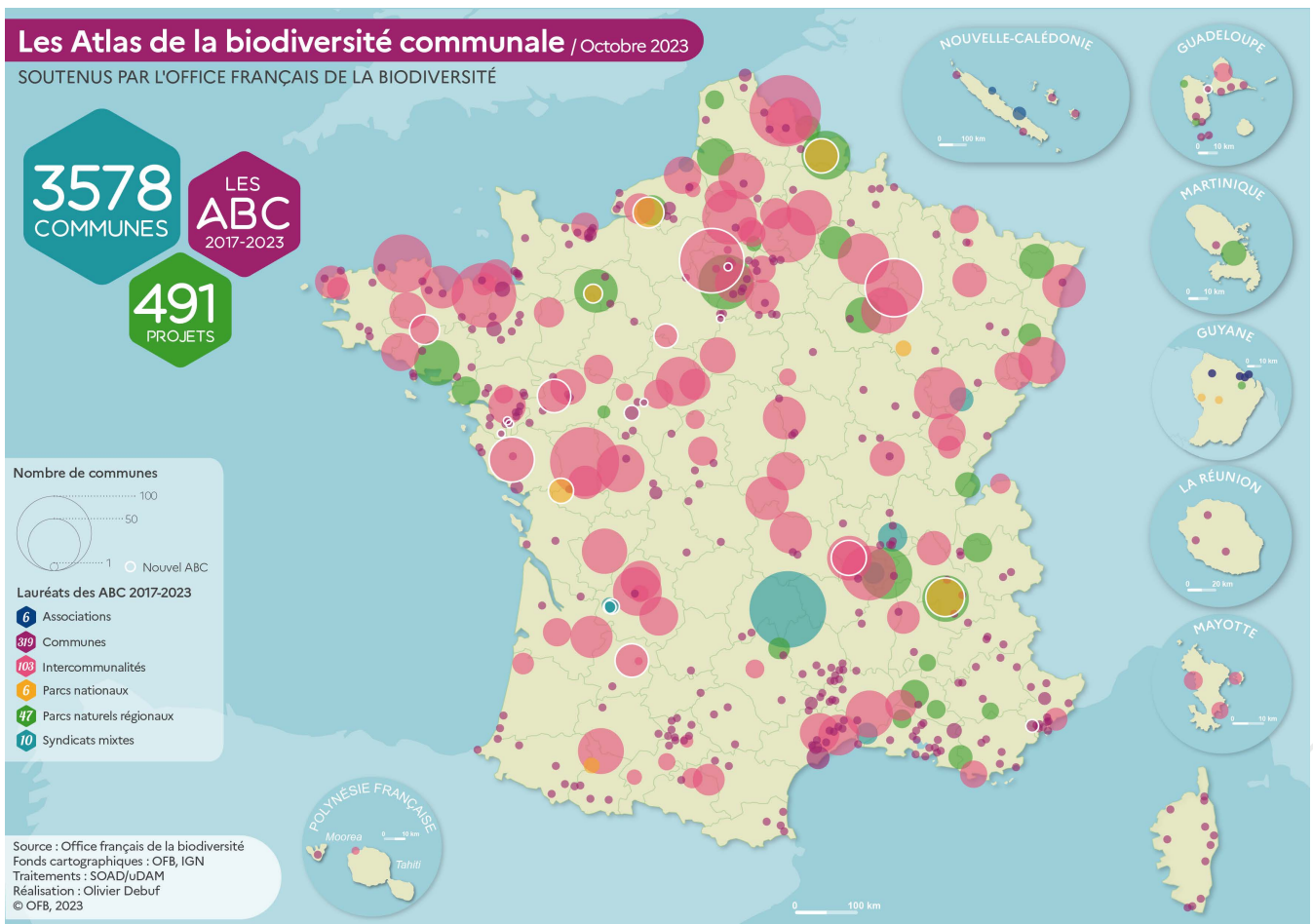
par l'analyse des relevés de terrain. L'engagement des collectivités dans une démarche ABC est le premier pas vers une action sur la durée et une reconnaissance « Territoires engagés pour la nature ».

À l'issue d'une double sélection régionale, puis nationale, l'OFB a décidé de retenir **24 projets d'ABC, concernant 323 communes**, parmi plus de 150 dossiers de candidature de grande qualité. Ils portent à 100 les projets d'ABC soutenus en 2023.

Découvrez ici la liste des lauréats

Au total, **491 projets d'ABC** ont été financés depuis 2017, sur **3 578 communes**, soit plus de **10 %** des communes du territoire national. L'OFB coordonne leur mise en œuvre et suit l'évolution de ces ABC à travers des visites de terrain, un accompagnement technique, ainsi que des actions de mise en réseau et de valorisation.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, [cliquez ici](#).



À l'occasion des Rencontres nationales Biodiversité et Territoires qui auront lieu les 12 et 13 décembre à Montpellier, les actions exemplaires mises en œuvre par les collectivités porteuses d'un ABC depuis 2017 seront mises en valeur, à travers une remise de trophées, grâce au mécénat de la Fondation ENGIE.

Vous avez un projet d'ABC ? Contactez votre direction régionale de l'OFB pour être informé du lancement de la campagne de financement 2024 !

Vous pouvez vous inscrire aux Rencontres Biodiversité et Territoires en cliquant sur le lien suivant : <https://public.message-business.com/form/42029/1223/form.aspx>

Etablissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr